POS valant Plan Local d'Urbanisme



3ème révision approuvée le 12 mai 2000

4ème modification du POS

Dossier approuvé par Délibération du Conseil de Communauté du 23 juin 2011

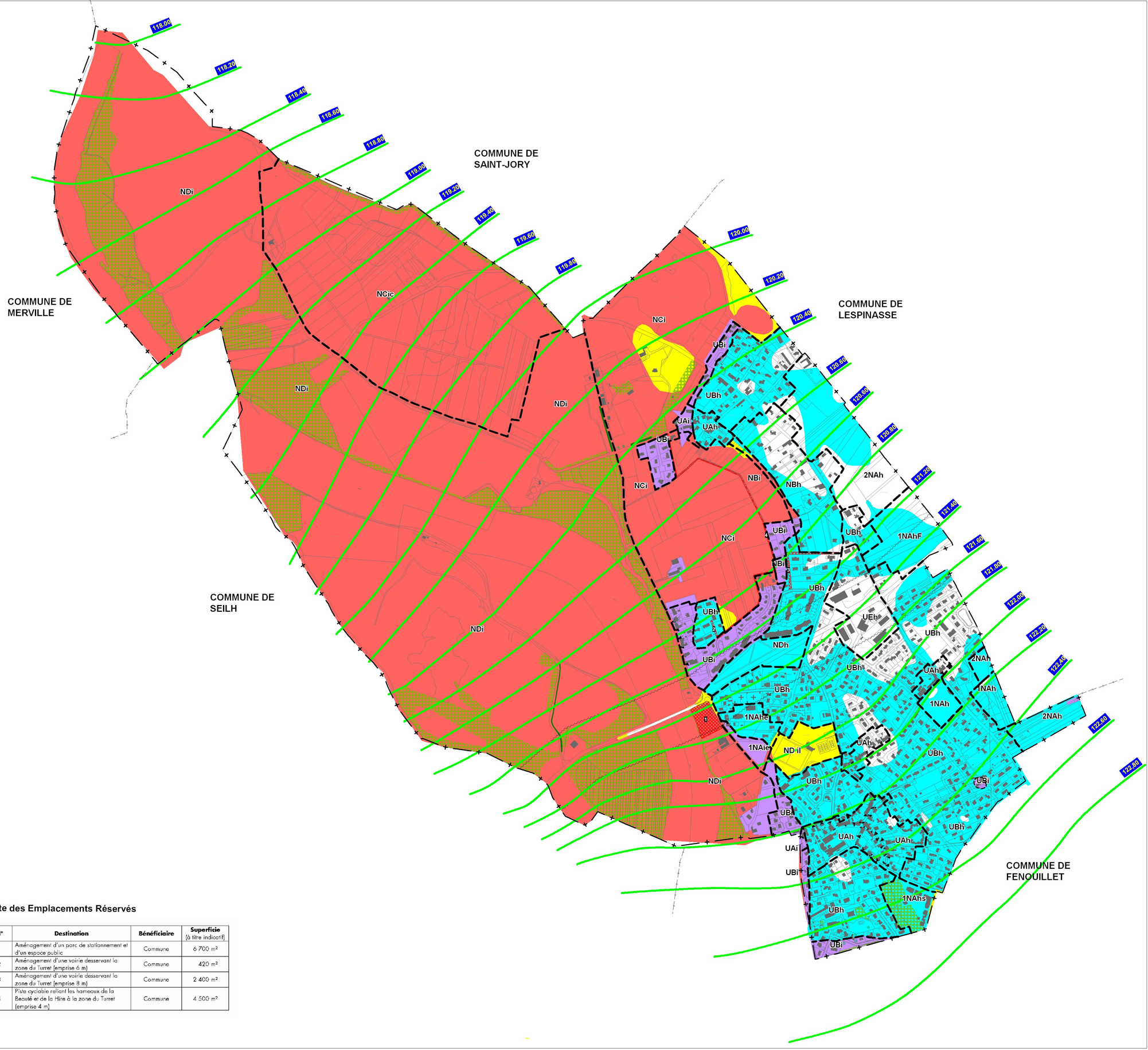
3.1. Document graphique au 1 /5000ème

le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine

auat

le grand toulouse
6, rue René Leduc B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr

le grand Toulouse COMMUNAUTÉ URBAINE



LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.O.S.
Les zones et les secteurs

- Zone et secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer

Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

- Alignement d'arbres à conserver ou à créer (château de Gagnac:voir plan annexé)
- Arbres isolés remarquables

Les autres indications

- Emplacement réservé pour ouvrage public installation d'intêret général ou espace vert
- 3 — Emplacement réservé pour voie publique à élargir
- Zone de protection du bruit:décret du 9 janvier 1995 et arrêté préfectoral du 26 juillet 2000
- Alignement du bâti à conserver

Plan de prévention des risques naturels et inondations
Approuvé par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2007

- Zone non urbanisée à risque fort
- Zone urbanisée à risque fort
- Zone non urbanisée à risque faible à moyen
- Zone urbanisée à risque faible à moyen
- Zone sans contrainte spécifique
- Isocotes

Liste des Emplacements Réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (à titre indicatif)
1	Aménagement d'un parc de stationnement et d'un espace public	Commune	6 700 m²
2	Aménagement d'une voirie desservant la zone du Turret (emprise 6 m)	Commune	420 m²
3	Aménagement d'une voirie desservant la zone du Turret (emprise 8 m)	Commune	2 400 m²
4	Piste cyclable reliant les hameaux de la Beauté et de la Hire à la zone du Turret (emprise 4 m)	Commune	4 500 m²

ECHELLE / 1:5000e

N

POS valant Plan Local d'Urbanisme



3ème révision approuvée le 12 mai 2000

4ème modification du POS

Dossier approuvé par Délibération du Conseil de Communauté du 23 juin 2011

3.1. Document graphique au 1 /5000ème

Le PLU est élaboré avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine

le grand toulouse
6, rue René Leduc B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr

COMMUNAUTE URBAINE

COMMUNE DE MERVILLE

COMMUNE DE SAINT-JORY

COMMUNE DE LESPINASSE

COMMUNE DE SEILH

COMMUNE DE FENOUILLET

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.O.S.
Les zones et les secteurs

- Zone et secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer

Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

- Alignement d'arbres à conserver ou à créer (château de Gagnac:voir plan annexé)
- Arbres isolés remarquables

Les autres indications

- Emplacement réservé pour ouvrage public installation d'intêret général ou espace vert
- 3 — Emplacement réservé pour voie publique à élargir
- Zone de protection du bruit:décret du 9 janvier 1995 et arrêté préfectoral du 26 juillet 2000
- Alignement du bâti à conserver

Plan de prévention des risques naturels et inondations
Approuvé par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2007

- Zone non urbanisée à risque fort
- Zone urbanisée à risque fort
- Zone non urbanisée à risque faible à moyen
- Zone urbanisée à risque faible à moyen
- Zone sans contrainte spécifique
- Isocotes

ECHELLE / 1:5000e

Liste des Emplacements Réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (à titre indicatif)
1	Aménagement d'un parc de stationnement et d'un espace public	Commune	6 700 m²
2	Aménagement d'une voirie desservant la zone du Turret (emprise 6 m)	Commune	420 m²
3	Aménagement d'une voirie desservant la zone du Turret (emprise 8 m)	Commune	2 400 m²
4	Piste cyclable reliant les hameaux de la Beauté et de la Hire à la zone du Turret (emprise 4 m)	Commune	4 500 m²